

« A dix heures et demie, courses d'embarcations : un prix pour les canots européens ; deux prix pour les embarcations indigènes.

« A onze heures récréation avec prix pour mâts de joute sur l'eau.

« A midi, salve de vingt et un coups de canon par la batterie de côte et les bâtiments de la rade.

« A une heure, danses indigènes sur la pelouse du Gouvernement ; jeux, tourniquets, mâts de cocagne, courses en sac, musique militaire.

« Au coucher du soleil, même salve qu'à huit heures du matin.

« A sept heures et demie du soir, feu d'artifice ; les édifices publics seront illuminés. »

Les dispositions ci-dessus reproduisent le programme officiel de toutes les fêtes à Taïti.

Il était d'usage, outre les prix et récréations ci-dessus, de donner un grand repas public ; malgré la large part faite par le Gouvernement, les vivres ne pouvaient suffire à la population entière ; et quelque surveillance que l'on déployât, ce repas était la source de certains désordres.

Dans un but de moralité, ce repas a été remplacé par un concours agricole ; des primes ont été accordées au propriétaire éleveur du plus beau cheval à Taïti ; au propriétaire du plus bel animal de l'espèce bovine ; au propriétaire du plus beau porc. Des primes ont également été données pour les plus beaux produits présentés en café, canne à sucre, etc. ; aucune des productions du sol taïtien n'a été oubliée dans la distribution des primes d'encouragement.

Le concours a été brillant, eu égard surtout au peu de temps que les Indiens ont eu pour s'y préparer ; plus de cinquante chevaux ont été présentés, et l'on a remarqué avec satisfaction que plusieurs pourraient être employés d'urgence à la remonte de la gendarmerie pour le service à Taïti.

Le plus grand ordre n'a pas cessé de régner ; chaque espèce de produit était classée et rangée par ordre dans la cour du Gouvernement ; et les propriétaires, entourés de la population avide de ce nouveau spectacle, attendaient patiemment que leur tour d'examen arrivât.

Cet examen a duré plus de trois heures et n'a pas donné lieu à une seule observation ou réclamation.

Il ne faut pas douter que l'année prochaine les produits ne soient plus beaux, plus nombreux, plus variés, les Indiens n'ayant pas bien compris tout d'abord le but et les conditions du concours. Beaucoup, malgré les dispositions prises, ont cru que le Gouvernement s'emparerait pour le prix de la prime de l'objet exposé ; aujourd'hui qu'ils sont convaincus que ces expositions sont un encouragement aux productions